

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la
Société

Université de Lomé

Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlḍ, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H S H S

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Koffi Ayéchoro AKIBODE, Professeur Honoraire à l'Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur à l'Université de Lomé

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Antoine Asseypo HAUHOUOT**, Professeur Honoraire à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Francis AKINDES**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Koffi Ayéchoro AKIBODE**, Professeur Honoraire à l'Université de Lomé, Togo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Mamadou SALL**, Professeur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, Sénégal
- **Joseph-Marie SAMBA-KIMBATA**, Professeur Honoraire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeur à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Henri MONTCHO**, Professeur à l'Université Zinder, Niger
- **OUSMANE Nébié**, Professeur à l'Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Oagadougou, Burkina Faso
- **Arsène DJAKO**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Wonou OLADOKOUN**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **KLASSOU Komi Sélom**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo

Comité de lecture

- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **KOLA Edinam**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **ZINSOU-KLASSOU Kossiwa**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo
- **KADOUZA Padabô**, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Togo
- **HETCHELI Follygan**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo
- **VIMEYO Messan**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo
- **AVEGNON Komivi Délali**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo
- **GIBIGAYE Moussa**, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

**Photo couverture : Faille d'Alédjo au Togo
(Crédit Pr SOKEMAWU)**

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Àḥḥ*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy, 2008, p. 18) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou., 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr. La Revue *Àh̄h̄h̄* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet des contributeurs et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh̄h̄h̄* exige de ses auteurs, une contribution financière de **40 000 F CFA**, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Christian WALI WALL, Euloge MAKITA-IKOUAYA

Religion et migration au Gabon : présence et influence des communautés étrangères dans les églises de réveil à Libreville p. 1-13

Clémence DITENGO, Jean Luc MOUTHOU, Robert NGOMEKA

Aménagement urbain des rivières Madoukou et Mfoa à Brazzaville (République du Congo) p. 14-27

Laldja KANKPENANDJA, Badji TCHALARE, Tak Youssif GNONGBO et Adoté Blim BLIVI

Dynamique morpho-sédimentaire actuelle dans la vallée de la rivière Gambara au Nord-Togo ... p. 28-44

Léa G. OUOROU YERIMA, Ibouaïma YABI, YOLOU Isidore et Fulgence AFOUDA

Contraintes liées à la mise en valeur agricole des bas-fonds dans la Commune de N'dali au Nord-Est du Bénin p. 45-56

Patrice MOUNDZA

Aménagement urbain et assainissement à Brazzaville : attentes et stratégies d'adaptation des populations sur la rivière Tsiemé p. 57-68

Koudema Mima DIDIGOUA, Wonou OLADOKOUN, Messan VIMENYO

Pratiques piscicoles et développement socio-économique dans la préfecture des Lacs au Togo ... p. 69-85

Mamou Goyo SORO, Richard Amany KOUAME, Noël Kpan VEI

Croissance urbaine et gestion des eaux usées à Bouaké p. 86-98

Jean Bosco Kpatindé VODOUNOU

Habitats et écologie des chauves-souris dans la ville de Bembéréké p. 99-112

Mélanie I. ASSOGBA ADJE, Christophe S. HOUSSOU, Christian Roch JOHNSON

Accroissement des effectifs et accès aux infrastructures, d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles de la Commune de Tchaourou p. 113-123

Hervé Bonaventure Mètonmassé GBENAHOU

Itinéraires thérapeutiques et faible adhésion aux systèmes de micro-assurance maladie dans le Département du Zou (Bénin) p. 124-137

Ernest Kouassi YAO

Accès à la propriété foncière et conflits fonciers dans les villages périurbains de Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : les exemples de Gbokora, Petit Zakoua et Sapia p. 138-150

Babénoun LARE

Les obstacles physiques et économiques à l'accès aux soins de santé modernes dans l'Ouest de la préfecture de Tandjoaré (Nord-Togo) p. 151-159

Ibrahima SAGNON, Hugues Teninan OUATTARA, Félix Grah BECHI

Dynamiques urbaines et accès aux infrastructures de loisirs à Bouaké (Côte d'Ivoire) p. 160-173

Dissirama PADJAMA

Impacts socio-économiques de la porciculture en pays Ouatchi au Togo p. 174-182

Thomas GOZE, Juvet Patrick KOUASSI, Bernard Ohomon EVIAR

Activités économiques et structuration de l'espace : cas du Carrefour N'dotre dans la Commune d'Abobo **p. 183-192**

Eusèbe Kouessivi DAHOUE, Hervé A. KOMBIENI, Léon Bani BIO BIGOU

Technique d'extraction artisanale de l'huile rouge dans l'arrondissement de Ouèdèmè-Adja (Commune de Lokossa, Bénin) **p. 193-203**

Jacqueline Amalatchy N'CHO-YAYO, Edith KOULAI-DJEDJE

La filière « faux thon » au port de pêche d'Abidjan : analyse géographique d'un secteur informel **p. 204-212**

David Kouakou BRENOUM, Antonio Simplicie Kadjo KOUAME, Charlesbor Appoh KOBENAN, Lazare Koffi ATTA

Impact spatial de la crise urbaine à Dimbokro (Côte d'Ivoire) **p. 213-227**

DYNAMIQUES URBAINES ET ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE LOISIRS À BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Ibrahima SAGNON

Doctorant en Géographie
Université Alassane Ouattara
E-mail : ibrahimasagnon3@gmail.com

Hugues Teninan OUATTARA

Doctorant en Géographie
Université Alassane Ouattara
E-mail : ouattarateninan@gmail.com

Félix Grah BECHI

Maître de Conférences en Géographie
Université Alassane Ouattara
E-mail : felixbechi@yahoo.fr

Résumé : Les dynamiques urbaines en Côte d'Ivoire sont intimement corrélées aux enjeux spatiaux et sociaux qu'elles engendrent. Ces enjeux sont énormes mais de niveau d'intensité et d'envergure équivalent. Il s'agit de satisfaire les besoins de logement, de travail, de circulation, d'environnement et de loisirs. La présente contribution a pour objectif de mettre en rapport les dynamiques urbaines à Bouaké en particulier et les infrastructures de loisirs à la disposition de la population. La méthodologie de recherche utilisée pour parvenir aux résultats de l'étude est axée sur la collecte de données dans les centres de documentation, des enquêtes de terrain auprès des chefs de ménages, des interviews auprès des acteurs locaux et une enquête participante. Les diverses données collectées ont été intégrées sous les logiciels Paint et QGIS Dufour 2.0.1 pour matérialiser les résultats.

Ces résultats obtenus sous forme graphique et cartographique indiquent une croissance démographique rapide qui se répercute forcément sur l'espace urbain construit à l'horizontal et une occupation anarchique des voies de circulation engendrant des conflits sociaux. Avec une population de 55 000 habitants en 1961 et de 536 189 habitants en 2014, la ville de Bouaké est passée de 2 122 hectares en 1960 à 29 250 hectares en 2014 (K. ATTA, 1978, p 85, p. 97 ; Institut National de la Statistique, 2014). Cependant, le nombre d'infrastructures de loisirs notamment sportive, culturelle et touristique a diminué, passant de 23 en 1998 à 17 en 2014 (Enquêtes personnelles, 2015). Il se dégage alors un antagonisme prononcé entre les dynamiques urbaines et la mise en place des infrastructures de loisirs dans la ville de Bouaké.

Mots-clés : Accès, loisirs, aménagement, urbanisme, Bouaké (Côte d'Ivoire).

Abstract: The urban dynamics in Ivory Coast are confidentially correlated in the spatial and social stakes which they engender. They are enormous but of level of intensity and large-scale equivalent. It is a question of satisfying the needs for accommodation (housing), for work, for traffic (circulation), for environment and for leisure activities. The present contribution has for objective to put in report (relationship) the urban dynamics to Bouake in particular and the infrastructures of leisure activities at the disposal of the population. The methodology of search (research) used to reach the results (profits) of the study is centered on the collection of data in documentation centers, inquiries of ground with the heads of the household, interviews with the local actors and a participating survey (investigation). The diverse collected data were integrated (joined) under the Paint and QGIS Dufour 2.0.1 software to realize the results (profits).

These results (profits) obtained under graphic and cartographic shape indicate a fast population growth which echoes forcing on the urban space built in the horizontal and an anarchy activity (occupation) of traffic lanes engendering labor disputes. With a population leave 55 000 inhabitants in 1961 to reach (affect) 536 189 inhabitants in 2014, the city of Bouake passed from 2 122 hectares in 1960 to 29 250 hectares in 2014 (K. ATTA, on 1978, p 85, p. 97; national Institute of the Statistics, on 2014). However, the number of infrastructures of leisure activities in particular sports, cultural and tourist decreased, crossing (spending) 23 in 1998 in 17 in 2014 (personal Inquiries, on 2015). He (it) gets free then an antagonism Pronounced between the urban dynamics and the implementation of the infrastructures of leisure activities in the city of Bouake.

Keywords: Accesses, leisure activities, arrangement (development), town planning, Bouake (Ivory Coast).

Introduction

Phénomène historique de la modernisation des sociétés, l'urbanisation reste au 21^{ème} siècle, un véritable défi dans les pays en développement. En Afrique au Sud du Sahara, l'une des dernières régions à s'urbaniser, la question est encore plus préoccupante. Le taux d'urbanisation (34%), bien que modeste par rapport à celles des pays d'Europe et d'Amérique (74%), se fait à un rythme accéléré sans commune mesure (Rapport

national sur l'Etat et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire, 2006, p. 72). A l'instar des pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire connaît une urbanisation galopante. De 32% en 1975, le taux d'urbanisation est passé à 39% en 1988, puis 43% en 1998 avec un taux annuel moyen de croissance de 4,2 %, largement supérieur au taux d'accroissement de la population totale (3,3% par an) (REPCI, 2006, p. 32) pour atteindre 49,7% en 2014 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014). Depuis lors, la Côte d'Ivoire fait partie du peloton de tête des pays les plus urbanisés de l'Afrique subsaharienne. Ce rythme accéléré d'urbanisation en Côte d'Ivoire découle en grande partie de la croissance démographique galopante. La population urbaine issue des différents recensements est passée de 2 146 293 habitants en 1975 à 4 220 535 en 1988, à 6 529 138 habitants en 1998 et à 11 267 487 habitants en 2014 (REPCI, 2006, p. 74 ; INS, 2014).

Cette croissance démographique expose les villes à une insuffisance d'infrastructures de loisirs notamment sportifs, culturels et touristiques. Les espaces publics et trottoirs sont occupés de façon anarchique pour la pratique de ces activités ludiques. La ville de Bouaké est également confrontée à ce déficit d'infrastructures de loisirs. En dépit des politiques d'aménagements urbains que sont les lotissements et la réhabilitation des infrastructures de loisirs dans cette ville, les populations rencontrent des difficultés pour satisfaire leurs besoins ludiques. Dès lors, comment s'appréhende le rapport entre les dynamiques urbaines et les infrastructures de loisirs à Bouaké ? De cette question principale, découle trois questions subsidiaires que sont :

- quels sont les rythmes d'évolutions de la population et des infrastructures de loisirs à Bouaké ?

- quels sont les facteurs explicatifs de l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures de loisirs à Bouaké ?
- quelles sont les mesures de contournement des populations face au déficit d'infrastructures de loisirs à Bouaké ?

1. Matériel et Méthodes

Pour conduire cette étude, la méthode d'observation participante afin d'appréhender l'accès aux lieux de loisirs a été adoptée. Pour comprendre et expliquer la transformation des espaces publics à des finalités ludiques, des enquêtes de terrain ont été menées auprès des administrations publiques et des ménages. L'enquête de terrain par entretien effectuée auprès de l'Institut National de la Statistique (INS), a permis d'appréhender le rythme accéléré de croissance démographique et d'extension spatiale de la ville de Bouaké. Celle menée auprès de la Direction Régionale du Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (DR-MCLAU), de la Direction Régionale du Ministère de la Promotion, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs (DR-MPJSL), de la Direction Régionale du Ministère du Tourisme (DRMT) et de la Direction Régionale du Ministère de la Culture et de la Francophonie (DRMCF) a permis de relever la disparité spatiale et la lenteur de création d'infrastructures sportives, culturelles et touristiques face à la croissance démographique et l'extension urbaine. L'enquête de terrain par questionnaire orientée vers les ménages a permis de relever les effets spatiaux et sociaux liés à la difficulté d'accès aux infrastructures de loisirs et de mesurer la véracité des informations reçues auprès des administrations publiques précitées. Elle a été réalisée à partir d'un échantillonnage par sondage à choix raisonné. Le tableau n°1 indique les caractéristiques du choix des quartiers investigués de la ville de Bouaké.

Tableau n°1 : Caractéristiques du choix des quartiers investigués de Bouaké

Raison du choix d'échantillonnage	Grande étendue de la zone d'étude soit 29 250 ha (INS, 2014)
	Forte densité au sein des quartiers de la ville de Bouaké
Raisons du choix des quartiers investigués	Appréhender la difficulté d'accès aux lieux de loisirs à Bouaké
	Appréhender les effets socio-spatiaux liés à l'accès difficile de ces lieux
Critères du choix des quartiers investigués	Quartiers situés dans les 3 couronnes d'aménagement urbain de Bouaké
	Quartier à forte pression démographique sur les infrastructures de loisirs

Source : Sagnon I., 2015.

A l'issue de ce tableau n°1, 5 quartiers de la ville de Bouaké pour investigation ont été choisis. Dans le souci d'avoir toujours un échantillonnage représentatif, chaque quartier est subdivisé en 5 sections (Nord, Sud, Est, Ouest et Centre). Un nombre de 6 ménages est choisi par section, jugé crédible pour avoir un résultat vraisemblable de cette portion spatiale.

Le choix des ménages est fondé sur l'âge et le sexe. A travers ces critères, les enfants, les adultes, les femmes et les hommes sont interrogés. Ainsi, les données collectées auprès de ces catégories sociodémographiques sont représentatives au regard de la population de Bouaké. Le tableau n°2 présente les critères de choix des ménages enquêtés.

Tableau n°2 : Critères de choix des ménages enquêtés par section d'enquête

Tranche d'âge	[10 – 19]		[20 – 29]		[30 – 39]		Total
Sexe	M	F	M	F	M	F	
Effectif de ménages	1	1	1	1	1	1	6

Source : Sagnon I., 2015.

Dans chaque section d'enquête, 3 tranches d'âge d'un intervalle de 10 ans sont pris en compte avec 1 individu par sexe. Le tableau

n°3 permet de mieux appréhender le nombre de ménages enquêtés à l'échelle de la ville de Bouaké.

Tableau n°3 : Echantillonnage de ménages enquêtés à Bouaké

Quartiers investigués	Air France	Belle ville	Broukro	Dar Es Salam	Koko	Total
Section Nord	6	6	6	6	6	30
Section Sud	6	6	6	6	6	30
Section Est	6	6	6	6	6	30
Section Ouest	6	6	6	6	6	30
Section Centre	6	6	6	6	6	30
Total	30	30	30	30	30	150

Source : Sagnon I., 2015.

L'enquête de terrain est menée auprès de 150 ménages au total soit 30 ménages par quartier investigué. La réalisation des graphiques à partir des données statistiques obtenues a été faite à l'aide du logiciel Excel version 2010. Les logiciels Paint et QGIS Dufour 2.0.1 ont été indispensables pour la réalisation des cartes.

2. Résultats

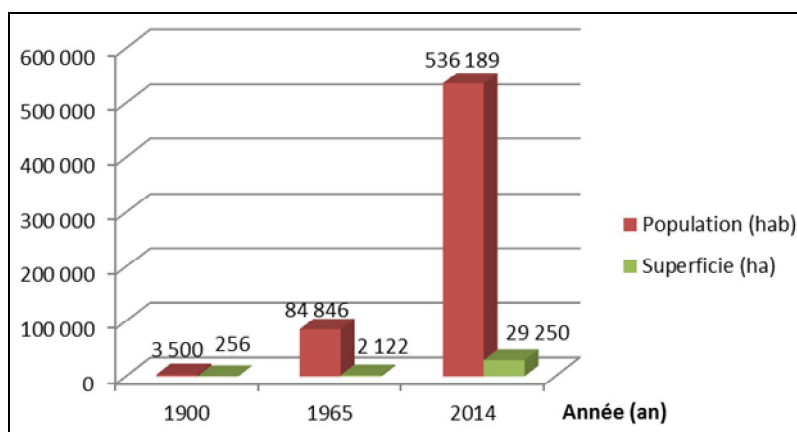
2.1. Une inadéquation entre les rythmes d'évolution spatio-démographique et de

création des infrastructures de loisirs à Bouaké

2.1.1. Une croissance rapide de la population et de l'espace urbain de Bouaké

Petit village au début du 20^{ème} siècle, Bouaké est devenue en moins d'un demi-siècle, la deuxième grande ville de la Côte d'Ivoire. Bouaké connaît au fil du temps une croissance démographique galopante et une extension spatiale. La figure n°1 permet de suivre cette croissance spatio-démographique de Bouaké.

Figure n°1 : Evolution démographique et spatiale de Bouaké de 1900 à 2014



Source : Atta K., 1977 ; INS, 2014.

De par sa situation géographique de ville carrefour, Bouaké constitue un pôle démographique en Côte d'Ivoire. Ce privilège spatial donne un plus au pouvoir attractif de Bouaké qui voit sa population augmenter au fil du temps. Cette croissance démographique rapide suivie de l'extension spatiale est en inadéquation avec le rythme de disponibilité d'infrastructures sportives, culturelles et touristiques.

2.1.2. Evolution régressive du nombre d'infrastructures de loisirs face à la croissance démographique à Bouaké

L'inadéquation entre les rythmes de croissance démographique et de disponibilité

d'infrastructures de loisirs à Bouaké met à nu leur accès difficile. En effet, la population de Bouaké ne cesse d'augmenter au fil du temps tandis que les lieux de loisirs se raréfient. Par conséquent, ces lieux de détente et de divertissement se trouvent envahis par un nombre pléthorique de citoyens contraints d'adopter des mesures de contournement afin de satisfaire leurs besoins ludiques. Ainsi, s'appréhende une indisponibilité d'infrastructures de loisirs à Bouaké d'où leur accès difficile. Le tableau n°4 permet d'appréhender l'inadéquation entre l'évolution quantitative de la population et celle des infrastructures de loisirs à Bouaké.

Tableau n°4 : Evolution quantitative de la population et des infrastructures de loisirs à Bouaké de 1998 à 2014

Année	1998	2014
Population de Bouaké (habitants)	461 618	536 189
Nombre de Lieux de Loisirs disponibles	23	17
Ratio (lieu de loisir / nombre d'habitants)	1 / 20 070	1 / 31 541

Source : INS 1998, 2014 ; Enquêtes personnelles, 2015

Les données du tableau n°4 montrent les ratios de population par lieu de loisirs à Bouaké. Ces ratios relèvent une forte pression démographique sur ces lieux de loisirs de masse dont le nombre connaît une baisse au fil

du temps. Le tableau n°5 renseigne sur la typologie et les coordonnées géographiques (degrés, décimaux) de ces infrastructures de loisirs.

Tableau n°5 : Typologie des infrastructures de loisirs de masse à Bouaké en 2014

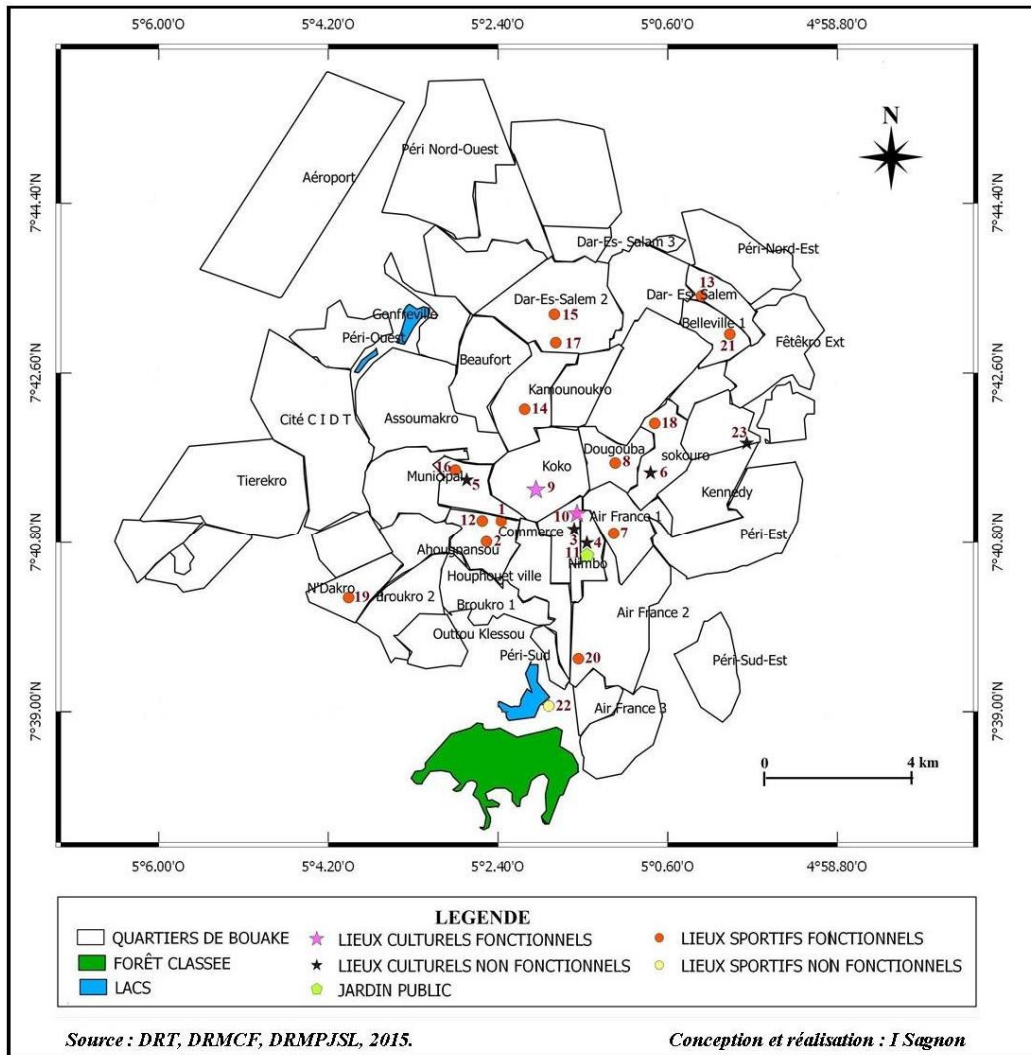
N°	Dénomination des infrastructures de loisirs	Types d'infrastructures de loisirs	Statut des infrastructures de loisirs	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	Ancien stade de Bouaké	Sportif	Fonctionnel	7.6835°	-5.0425°
2	Auberge des jeunes	Sportif (karaté)	Fonctionnel	7.6805°	-5.0425°
3	Cinéma capitole	Culturel	Non fonctionnel	7.6826°	-5.0265°
4	Cinéma Centre ivoire	Culturel	Non fonctionnel	7.6799°	-5.0242°
5	Cinéma Djézoukouamékro	Culturel	Non fonctionnel	7.6910°	-5.0456°
6	Cinéma liberté	Culturel	Non fonctionnel	7.6923°	-5.0130°
7	Espace la promenade	Culturel et sportif	Fonctionnel	7.6818°	-5.0194°
8	Foyer des jeunes (Dougouba)	Sportif (karaté)	Fonctionnel	7.6940°	-5.0191°
9	Foyer des jeunes (Koko)	Culturel	Fonctionnel	7.6894°	-5.0332°
10	Jacques Aka	Culturel	Fonctionnel	7.6849°	-5.0257°
11	Jardin public	Espace vert	Fonctionnel	7.6776°	-5.0242°
12	Stade de la paix de Bouaké	Sportif (football)	Fonctionnel	7.6839°	-5.0427°
13	Terrain Blédou	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7236°	-5.0040°
14	Terrain de l'AGEP	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7036°	-5.0352°
15	Terrain de la mosquée	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7203°	-5.0300°
16	Terrain de la Zone	Sportif (football)	Fonctionnel	7.6929°	-5.0475°
17	Terrain de Sakabo	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7155°	-5.0297°
18	Terrain de Yaoundé	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7010°	-5.0121°
19	Terrain du camp commando	Sportif (football)	Fonctionnel	7.6701°	-5.0665°
20	Terrain du corridor Sud	Sportif (football)	Fonctionnel	7.6594°	-5.0257°
21	Terrain Fêtékro extension	Sportif (football)	Fonctionnel	7.7169°	-4.9990°
22	Terrain Trènou	Sportif (golf)	Non fonctionnel	7.6510°	-5.0310°
23	Zoo et Piscine municipale	Touristique et sportif (natation)	Non fonctionnel	7.6976°	-4.9959°

Source : Enquêtes personnelles, 2015.

Bouaké renferme deux types d'infrastructures de loisirs de masse à savoir sportif et culturel avec une prédominance pour le premier. La

carte n°1 permet d'appréhender la distribution spatiale de ces infrastructures de loisirs à l'échelle de la ville.

Carte n°1 : Distribution spatiale des infrastructures de loisirs à Bouaké en 2015



Bouaké comptait 23 infrastructures de loisirs de masse avant la crise politico-militaire de 2002. En 2015, Ces infrastructures se chiffrent à 17 avec une différence de 6 qui n’existent plus. Il s’agit de 4 centres de cinéma, 1 terrain de golf et 1 site qui abritait un zoo et une piscine municipale. Cette évolution régressive met à nu le déficit d’infrastructures de loisirs.

2.2. Caractéristiques et facteurs explicatifs de l’insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures de loisirs à Bouaké

2.2.1. Caractéristiques de l’insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures de loisirs à Bouaké

L’insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures de loisirs dans la ville de

Bouaké se caractérise par leur requalification et leur délabrement.

2.2.1.1. Réduction du nombre d’infrastructures de loisirs liée à la requalification

Réputée pour ses lieux de divertissement et de détente avant la crise politico-militaire de 2002, la ville de Bouaké présente en 2015 un diagnostic sombre. Les centres de cinéma qui faisaient la fierté de Bouaké ont disparu et les locaux servent à d’autres usages. Dans le quartier de Sokoura, le centre de cinéma dénommé *Liberté* est transformé en magasins et en un siège de parti politique sous l’appellation « Rassemblement Des Républicains (R.D.R.) ». Ce sigle est mentionné sur 3 piliers de l’édifice peints en couleurs blanche et orange. Nous présentons la photo n°1 qui sert d’illustration.

Photo n°1 : Ex cinéma Liberté de Sokoura



Source : Sagnon I., juillet 2015.

La photo n°1 démontre la requalification de l'édifice culturel où se diffusaient des films sur écran géant. Ce fut l'un des centres culturels, de rencontre, de convivialité et de

divertissement de la population de Bouaké. L'illustration de la requalification des infrastructures culturelles se poursuit avec la photo n°2.

Photo n°2 : Ex centre de cinéma « Capitole » au quartier Commerce



Source : Sagnon I., juillet 2015.

En 2015, la ville de Bouaké ne compte que deux centres culturels sur les 6 qui existaient avant la crise. Il s'agit du *foyer des jeunes* au quartier Koko et le centre culturel *Jacques Aka* au quartier Commerce. L'ex cinéma *Capitole* notamment est subdivisé en 22 magasins après la crise et celui du quartier Zone industrielle en magasin de stockage d'anacarde. Ainsi, pour les besoins de festivité tels que les concerts musicaux, l'émission de vacance des enfants dénommé *Wozo Vacance*, les populations s'orientent vers le stade municipal (à usage sportif).

2.2.1.2-Délabrement des infrastructures de loisirs

Au quartier Belle ville 2, se trouve un terrain dénommé Blédou (Michel Konan Blédou, le deuxième maire de la commune de Bouaké de 1980 à 1990). Avant la fin de son mandat municipal, ce terrain d'une superficie de 3 hectares fut loti dans l'optique d'abriter plusieurs disciplines sportives. En 2015, environ 1 hectare de la superficie fait encore objet d'aire de jeu pour les enfants. Les 2 hectares restants du terrain sont occupés par des tisserands, la brousse et les ordures ménagères comme le démontre la photo n°3.

Photo n°3 : Le délabrement du terrain Blédou au quartier Belle ville 2



Source : Sagnon I., juillet 2015.

Ce délabrement avancé du terrain Blédou est un frein à l'épanouissement sportif des riverains de Belle ville 2. L'indisponibilité de ce terrain relate son accès difficile. Toujours au nord de la ville de Bouaké, se trouve le quartier Dar Es Salam 1 qui bénéficie d'un lieu sportif. Il s'agit précisément d'un terrain de

football portant le nom de *Sakabo* qui signifie en langue malinké *lieu de moutons*. Ce nom est relatif à l'occupation de ce lieu par les malinkés qui y vendent les caprins, ovins et bovin. Ainsi occupé par ces animaux, ce lieu de loisirs se caractérise par son délabrement illustré par la photo n°4.

Photo n°4 : Le terrain de football transformé en site de vente d'animaux



Source : Sagnon I., juillet 2015.

Ce terrain de football renferme des enclos, des herbes pour aliment du bétail ainsi que leur excréta. Tout cet ensemble associé à la vétusté des poteaux de but ne présentent pas un environnement sain et adéquat à l'épanouissement sportif des riverains de Dar Es Salam.

2.2.2. Facteurs explicatifs de l'insuffisance des infrastructures de loisirs à Bouaké

L'insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures de loisirs à Bouaké s'expliquent par l'absence du schéma directeur d'urbanisme et la crise politico-militaire qu'a connue la Côte d'Ivoire.

2.2.2.1. L'absence du schéma directeur d'urbanisme de Bouaké

Tout aménagement spatial repose sur un document de planification qui est un ensemble de textes et de schémas visant une organisation harmonieuse de l'espace. Selon les

informations recueillies lors de nos enquêtes, ce document appelé Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) doit être révisé chaque 10 ans dans le souci d'adapter la ville aux réalités démographiques, spatiales et économiques en pleine mutation. A cet effet, le premier SDU de Bouaké date de 1983 et devrait faire objet de révision en 1993. Mais, jusqu'à ce jour, la ville de Bouaké ne dispose pas de son deuxième SDU. L'absence donc de ce document d'urbanisme entrave la création des infrastructures de loisirs à l'échelle de ladite ville au profit d'une occupation spatiale anarchique. Il s'appréhende par la suite une forte pression démographique sur les infrastructures de loisirs existants. Ainsi, l'absence du schéma directeur d'urbanisme explique en partie la difficulté d'accès aux infrastructures de loisirs à Bouaké.

2.2.2.2. La crise politico-militaire en Côte d’Ivoire

La crise politico-militaire qu’a connue la Côte d’Ivoire en 2002 a eu des répercussions remarquables sur les infrastructures de la ville de Bouaké. En effet, suite aux affrontements militaires et aux pillages, plusieurs infrastructures notamment de loisirs ont été dégradées. Ce fut le cas du Zoo municipal au quartier Kennedy, du foyer de jeune au quartier Dougouba, l’ancien stade de la paix de Bouaké au quartier N’gattakro, les centres de cinéma capitole au quartier commerce et liberté au quartier Sokoura. Ces infrastructures dégradées ont pu être réhabilitées pour certaines tandis que d’autres ont été abandonnées. Il en résulte le délabrement et la réduction du nombre d’infrastructures de loisirs à Bouaké.

Face à la population de Bouaké qui ne cesse d’augmenter à un rythme accéléré avec son corollaire d’extension spatiale, se présente une

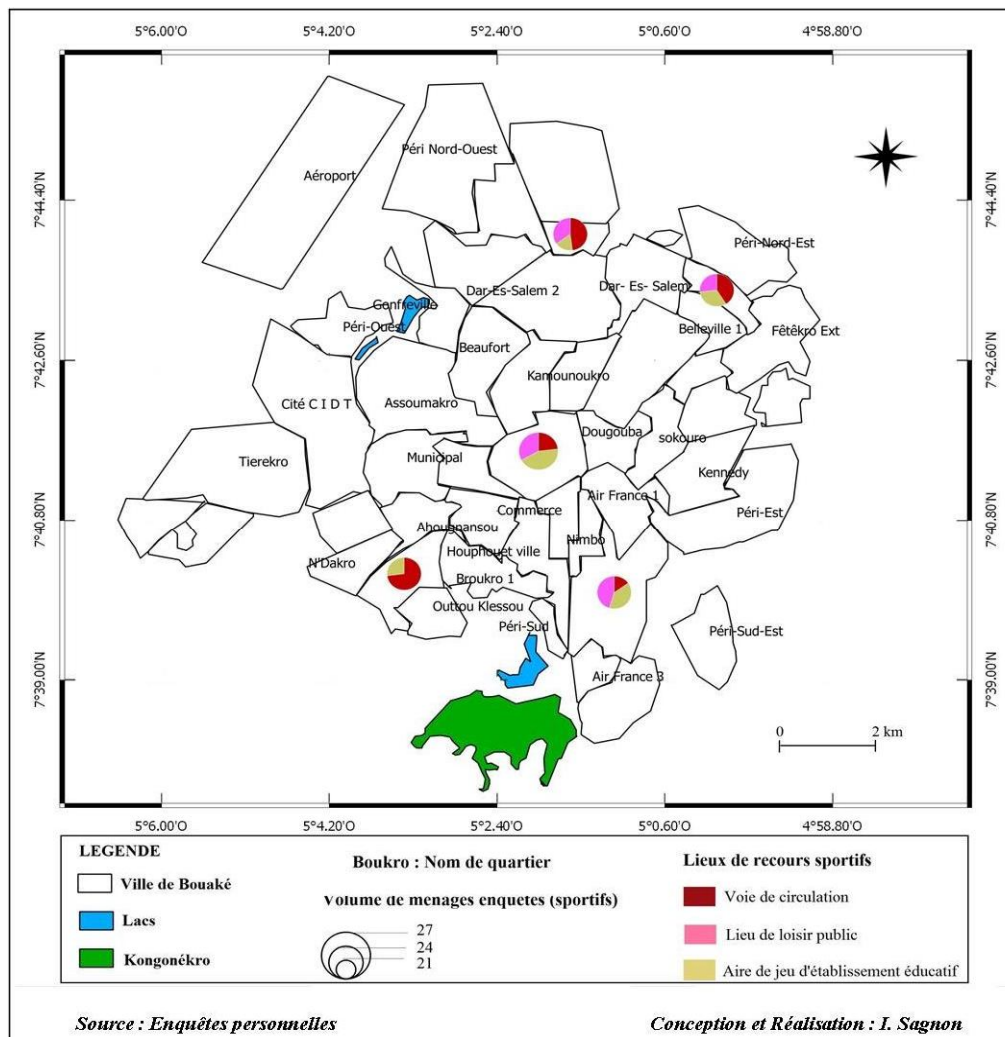
difficulté d’accès aux infrastructures de loisirs. Quelles sont les mesures de contournement adoptées par les populations de Bouaké pour satisfaire leurs besoins ludiques ?

2.3. Des effets spatiaux et sociaux liés au déficit d’infrastructures de loisirs à Bouaké

2.3.1. Les mesures spatiales de contournement

Les infrastructures de loisirs en général et sportives en particulier (à l’initiative des autorités publiques de la ville de Bouaké) sont inégalement réparties. La longue distance à parcourir (> 2 km) tant dans les couronnes centrale, péri-centrale que périphérique témoigne de la difficulté d’accès à ces infrastructures. Par conséquent, les populations, pour leurs besoins de loisirs surtout sportifs, optent pour des destinations diverses. La carte n°2 permet d’appréhender les lieux de recours sportifs à Bouaké.

Carte n°2 : Distribution spatiale des lieux de recours sportifs au sein des quartiers investigués de la ville de Bouaké en 2015



L'accès difficile des infrastructures sportives à l'échelle des fragments urbains de Bouaké incite les populations à recourir à diverses destinations. Les espaces publics entre les ilots au sein des quartiers de Bouaké, destinés à la

circulation des biens et des personnes sont transformés en terrains de sport. La photo n°5 nous sert d'illustration à cette occupation spatiale anarchique.

Photo n°5 : Occupation de la voie reliant les quartiers Broukro métro à Broukro 3 pour la pratique du football



Source : Sagnon I., août 2015.

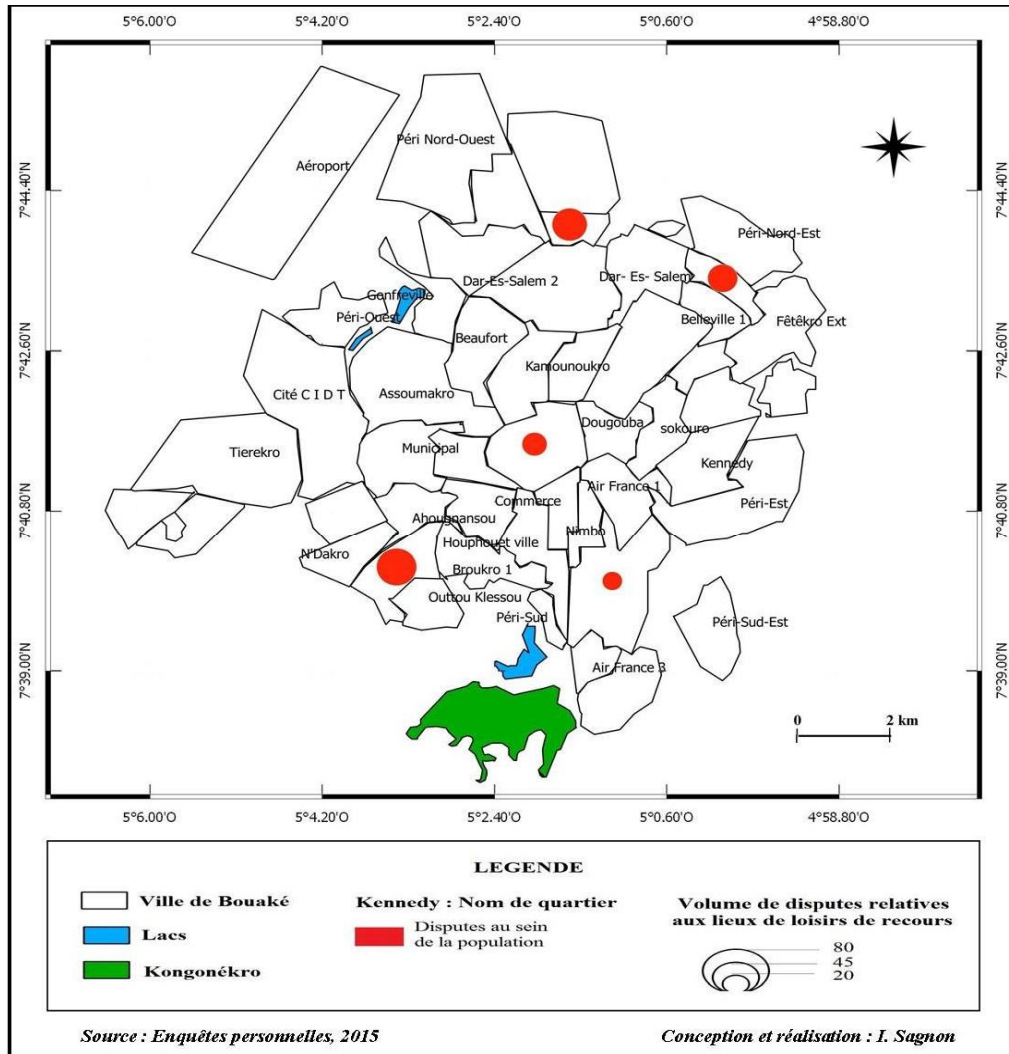
Les riverains de Broukro à travers les 30 ménages enquêtés témoignent de la transformation des voies de circulation en espaces de jeu comme le démontre la photo n°5. Le passage de véhicule au cours d'un match occasionne des accidents susceptibles de mettre en péril la cohésion sociale.

2.3.2. La détérioration de la cohésion sociale favorisée par le déficit d'infrastructures de loisirs à Bouaké

L'occupation des voies de circulation particulièrement pour les besoins de loisirs rend difficile le déplacement des personnes et des biens. Pour les véhicules, il va falloir soit contourner cet obstacle en empruntant une autre voie de circulation qui allonge de 500 m

en moyenne la distance à parcourir pour arriver à destination ; soit stationner la voiture et poursuivre le chemin à pieds. Ce qui est déplaisant et conduit quelquefois à des conflits sociaux. Ce fut le cas à Broukro 4^{ème} arrêt sur la route menant au secteur *deux bôtchôs* entre des passants à moto (taxi-moto) et des riverains lors de l'intronisation de leur chef de village (observation participante, Avril 2015). Les populations s'adonnent à des disputes qui fragilisent la cohésion sociale. La carte n°3 permet d'appréhender les proportions de conflits sociaux liés à la transformation des voies de circulation pour les besoins sportif et culturel.

Carte n°3 : Distribution spatiale de disputes relatives aux infrastructures de loisirs



L'insuffisance d'infrastructures de loisirs à Bouaké occasionne des disputes sociales comme en témoigne la carte n°3. L'occupation anarchique des voies de circulation pour la pratique du football amène certains piétons à forcer le passage. Il s'en suit parfois des bousculades violentes entre acteurs et piétons.

Ces derniers se font parfois taper et salir accidentellement par le ballon aboutissant à des querelles fragilisant la cohésion sociale. La photo n°6 permet d'illustrer la transformation des voies de circulation pour les besoins festifs des populations.

Photo n°6 : Occupation de la voie reliant les quartiers Broukro 7^{ème} arrêt à Broukro 3 pour une célébration de mariage



Source : Sagnon I., août 2015.

Avec une population de 31 357 habitants, le quartier Broukro s'étend sur une superficie de 1 630 hectares. Il est dépourvu d'infrastructures de loisirs. Ainsi, les populations occupent de façon anarchique les voies de circulation pour satisfaire leurs besoins, notamment culturels. Il est donc indispensable d'apporter une attention particulière à l'aménagement urbain de Bouaké relativement aux lieux de loisirs afin d'offrir aux populations un cadre de vie conciliant un épanouissement harmonieux et une cohésion sociale.

3. Discussion

Les recherches effectuées dans le cadre de notre travail montrent qu'il y a une bonne littérature. Les documents parcourus abordent la place de choix qu'occupent les loisirs dans la vie des hommes. Ces documents relèvent également la reconversion des rues des villes de l'Afrique subsaharienne notamment pour les besoins sportifs et culturels.

3.1. La place de choix des loisirs dans la vie des hommes

Le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre. Ce temps libre s'oppose au temps prescrit, c'est-à-dire contraint par les occupations habituelles (emploi, activités domestiques, éducation des enfants) ou les servitudes qu'elles imposent (transports, par exemple). Le loisir ne doit pas être un privilège de classe socioprofessionnelle, ni d'âge ni de sexe. C'est un droit pour tous eu égard à la déclaration universelle des droits de l'homme en son article 24 (ONU, 1948, p. 6). A. Brincourt et A. Malraux, ont admis que, dans vingt ans, l'homme consacrerait le tiers de sa vie à son éducation, un deuxième tiers à travailler, et le troisième à profiter des fruits de son travail. D'où l'avertissement tiré des conclusions : *les loisirs vont s'abattre sur l'homme non préparé comme une peste morale. La civilisation du 21^{ème} siècle doit faire face à trois dangers graves : la guerre nucléaire, la surpopulation et le loisir* (<http://www.listedemots.be>).

Le mouvement de requalification des villes pour les besoins liés aux loisirs, loin de s'essouffler à la fin des années 1990, semble au contraire s'affirmer. Il est important de souligner que le festif est, depuis la fin du 20^{ème} siècle, un formidable producteur d'espaces urbains : plusieurs projets ayant vu le jour au cours des dernières années, l'ont été pour des besoins liés à des événements festifs, culturels, de tourisme, en un mot de loisirs (M. GRAVARI-BARBAS, 2009, p. 283). Les friches industrielles se transforment en parcs de loisirs, les coronas deviennent des destinations touristiques. Les nouveaux projets urbains à caractère ludique, touristique et festif sont souvent appelés à être des projets structurants pour l'ensemble de la ville que ce soit dans les périphéries urbaines ou dans le centre-ville. Comme G. BURGEL (1992), le souligne, il ne s'agit pas seulement de l'essor des loisirs dans la ville, mais de la cité du loisir, de *la ville qui elle-même devient divertissement* (M. GRAVARI-BARBAS, 2009, p. 281). La ville contemporaine, construite pour satisfaire les besoins des citoyens pour plus de convivialité, met en place un nouveau cadre urbain, inspiré des parcs à thèmes, de grandes compagnies du spectacle et du divertissement. Cependant, cette reconfiguration urbaine s'appréhende différemment dans certaines villes africaines particulièrement au Sud du Sahara.

3.2. La reconversion des espaces publics urbains en Afrique subsaharienne

Les espaces urbains africains subsahariens ont été organisés selon des schémas d'aménagement qui précisent les affectations spatiales. Cette pratique antérieure à l'époque coloniale, caractérise toutes les grandes agglomérations urbaines de l'Afrique subsaharienne impériale. L'organisation de l'espace urbain (disposition des rues, quartiers des affaires, quartiers des artisans, quartiers résidentiels) révèle l'existence de schémas d'aménagement dictés par un souci d'urbanisme. L'évolution récente de l'utilisation de l'espace urbain dans les villes tropicales africaines indique l'existence de deux tendances à la fois contradictoires et complémentaires. Il s'agit notamment du resserrement des liens entre les fonctions urbaines héritées de la colonisation (celles

dites modernes) et de l'émergence d'une vaste gamme d'initiatives qui reconfigurent l'espace urbain (R. ETONGUE-MAYER, M. SOUMAHORO, 2010, p. 145-156).

Au contrôle des espaces publics (rues) définis par la colonisation, sur lesquels pesait directement le poids de la domination coloniale, s'oppose la relative liberté des espaces urbains d'aujourd'hui (O. GOERG, 2003, p. 3-16). Les citoyens qui se livrent à l'occupation des espaces publics à des fins personnelles souhaitent redéfinir leurs fonctions en faisant valoir une superposition de perceptions des groupes sociaux et les affectations spatiales. La nouveauté des villes tropicales contemporaines découle de cette volonté de s'approprier l'espace urbain à des fins personnelles dans le but de répondre aux exigences existentielles. (R. ETONGUE-MAYER R., M. SOUMAHORO, 2010, p. 145-156). A un espace strictement réservé à la circulation, s'oppose un espace pour la pratique de nombreuses activités. Même si les collectivités décentralisées subsahariennes souhaitent faire de la rue un espace de circulation des biens et des personnes, il n'en demeure pas moins vrai que certaines rues peuvent, selon les circonstances devenir des aires de jeux ou de célébrations culturelles (L. FOURCHARD, 2006, p. 62-72).

Cette reconversion spatiale met à nu l'incapacité des pouvoirs publics à maîtriser une croissance démographique et spatiale qui est pour l'essentiel le fruit de l'initiative privée (les populations). Elles sont productrices de quartiers périphériques sous-équipés et en expansion permanente, où les infrastructures sociales restent déficitaires. En outre, ces populations subsahariennes assimilent l'espace public à un espace sans propriétaire. Elles en font un espace de passage et d'échanges informels. Cet attribut lui confère alors de nouvelles fonctions qui oblitèrent par moment son caractère public et le transforme en cible foncière (F. LEIMDORFER, 1999, p. 51-75). La réalité des villes tropicales contemporaines indique l'existence de nouveaux repères spatiaux très fonctionnels au quotidien, assortie d'une construction identitaire par quartier et qu'il faut attribuer en grande partie aux dynamiques urbaines (M. HILGERS, 2005, p. 67-85).

La spatialisation et l'usage de la forme résultent de l'image que la société se fait d'elle-même. L'espace urbain ne peut être ni un simple support des pratiques, ni un simple produit. Il est une des formes d'expression de la société dans toute sa complexité. En tant que forme spatiale où se rencontrent et s'entremêlent différentes stratégies du social, les villes africaines appellent une profonde réflexion dictée par la pluralité du vécu quotidien (N. DRIS, 2005, p. 87-98). Pour de nombreux observateurs contemporains, l'espace urbain tropical africain apparaît moins comme un espace investi au quotidien par un ensemble d'activités sociales, économiques, politiques, culturelles et religieuses qui n'auraient pas trouvé place ailleurs. Partagé par une multitude d'acteurs publics et privés, l'espace urbain se prête alors aux conflits en raison même d'une multiplicité d'usages difficilement compatibles ainsi qu'à la grande variation de perceptions qui entoure son utilisation.

Les loisirs occupent une place de choix dans l'organisation spatiale des villes contemporaines. Cependant, certaines villes africaines présentent un déficit en infrastructures de loisirs. Déjà au 20^{ème} siècle, l'utilisation de certains pans de l'espace urbain était répandue et âprement disputée. Leur reconversion systématique actuelle (21^{ème} siècle) par les populations notamment pour les besoins sportifs et culturels, interpelle les planificateurs urbains. Elle offre sans nul doute une opportunité d'apporter une réflexion sur cette anarchie tolérée et ses conflits potentiels (J.-F., STECK, 2006, p. 73-86).

Conclusion

Ce travail permet d'analyser le niveau de pression de la population sur les infrastructures de loisirs à l'échelle des fragments urbain de Bouaké. L'inadéquation entre le rythme accéléré de croissance démographique et la réduction du nombre d'infrastructures de loisirs à Bouaké a été appréhendée. La proximité qui détermine le choix des riverains relativement aux lieux de recours de loisirs conduit ces derniers à des destinations diverses. Ainsi, au sein des quartiers de Bouaké, les voies de circulation se transforment pour des finalités de loisirs

particulièrement sportives. Ces mesures de contournement face à l'insuffisance des lieux de loisirs favorisent des comportements humains qui soumettent la cohésion sociale à un risque de détérioration voire de disparition.

Dès lors, il est indispensable d'apporter une attention particulière à l'aménagement urbain de Bouaké relativement aux lieux de loisirs afin d'offrir aux populations un cadre de vie conciliant un épanouissement harmonieux et une cohésion sociale.

Références bibliographiques

ATTA K. L., 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat de Géographie, ORSTOM, Paris, 309 p.

BRINCOURT A., MALRAUX A., 1966, *André Malraux ou le temps du silence*, La table ronde, Paris, 154 p.

DRIS N., 2005, « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », « *Espaces et sociétés* », Vol 3, p. 87-98.

DUBRESSON A., RAISON J.-P., 2002, « Dislocations et recompositions spatiales en Afrique subsaharienne », *Revue Internationale et Stratégique*, Vol 2, n°46, p. 119-127.

ÉTONGUE-MAYER R., SOUMAHORO M., 2010, « Espaces urbains tropicaux africains et leur appropriation dans la construction de la ville tropicale : Enjeux de deux systèmes d'organisation, le formel et l'informel dans l'utilisation de l'espace », *Revue Canadienne des Sciences Régionales*, Vol 33, p. 145-156.

FOURCHARD L., 2006, « Les rues de Lagos : espaces disputés/espaces partagés », *Flux*, Vol 4, p. 62-72.

GRAVARI-BARBAS M., 2009, « La ville festive ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Bulletin de l'Association de*

Géographes Français, L'événementiel et les villes touristiques, p. 279-290.

HILGERS M., 2005, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, Vol 3, p. 67-85.

LEIMDORFER F., 1999, « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan », *Politique Africaine*, n°74, p. 51-75.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME, 2014, *Schéma Directeur d'Urbanisme de Bouaké, SDU 2030, phase 2, orientations stratégiques de développement*, Urbaplan, Transitec, IAO, Abidjan, 28 p.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, UNFPA, 2006, *Rapport national sur l'Etat et le devenir de la Population de la Côte d'Ivoire, Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire*, EDICOM, Abidjan, 193 p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1948, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Article 24. Paris, p. 6.

STECK J.-F., 2006, « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Flux*, Vol 4, p. 73-86.

Références électroniques

www.persee.fr, consulté le 17/01/2018

http://www.listedemots.be/mot_definition_et_sens.php?woordid=LOISIR, consulté le 17/01/2018

http://www.loisirquebec.com/prix_journalisme.asp?id=996, consulté le 17/01/2018

<http://www3.laurentian.ca/rcgt-cjtg/volume1-numero1/espaces-urbains-africains-sub-sahariens-changements-et-conflits-spatiaux/>, consulté le 17/01/2018